



SOCIETE CANINE DU HAUT-RHIN

COMITE REGIONAL

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'Amélioration des Races de Chiens en France
Reconnue d'utilité publique

Inscrite au Registre des Associations du Greffe du Tribunal Cantonal de Mulhouse-vol.III-fo150

Secrétariat Général :

22 rue Sainte Thérèse
68200 MULHOUSE

Permanence :
Vendredi de 17 à 19h00
tel 03-89-32-10-25
fax 03-89-42-37-35

MEYER MARC
CTR Agility du Haut-Rhin
2, rue du Hêtre
68200 Mulhouse
Tel/Fax : 03.89.43.58.67
Internet : meyermarc@evhr.net
www.schr68.com

Les Présidents de Club Canin

Mulhouse, le 16.11.2003

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons la « Journée Passion Agility » au sein du Club canin du TC Lutterbach le **07 FEVRIER 2004**.

Les épreuves disputées sont un Agility et un Jumping. Le Challenge Journée Passion Agility (offert par Dreyer Dominique), sera remis au Groupe vainqueur des épreuves.(suivant le règlement 2003 de la journée passion Agility en vigueur)

Les demandes d'engagement accompagnées des droits d'inscription, (**5.00 € par chien**, chèque à l'ordre du TC Lutterbach) sont à envoyer **avant le 30.01.2004** à :

Wittner Bernard – 15D rue de Wittenheim – 68190 Ensisheim – 03 89 81 00 49

Le conducteur devra être membre d'un club canin du Haut Rhin. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage la SCHR, la CEAR et le Club canin du TC Lutterbach de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnée par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagement seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Le certificat antirabique est obligatoire pour les chiens de Cat 1 et 2.

Le traditionnel repas du soir (Consommé de volaille - Pot au feu - Petite crudités et Pomme paillason - Dessert - Café et musique avec DJ) sera organisé, au prix de 6.00 € par repas

Pour préparer au mieux le concours, nous vous serons grésés de réserver vos repas. La remise des dossards est prévue à partir de 13h00 et le début des épreuves pour 13h30.

En espérant vous voir nombreux parmi nous, recevez Madame, Monsieur, nos sincères salutations cynophiles.

Meyer Marc

Demande d'engagement pour La « JOURNEE PASSION AGILITY » Club du TC Lutterbach le 07.2.2004

Le chien

N° de licence : Nom :

Race : Sexe : **M** **F**

Tatouage : Affixe :

LOF : Catégorie : **A** **B** **C** **D**

Le conducteur

M. - Mme - Mlle Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Classe : **Espoir** **Senior**

Régionale : Club :

Droit de participation:	5 € X =
Nombre de repas:	6 € X =

Un cheque au nom du TC Lutterbach de:	TOTAL €.

Le conducteur devra être membre d'un club de la SCHR. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage la SCHR et la CEAR 68 ainsi que le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnés par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagement seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Le certificat antirabique est obligatoire pour les chiens de Cat. 1 et 2.

Signatures

Président
(Cachet du club obligatoire)

Concurrent